

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Pour vos Rhumes
vous serez de suite calmés
par l'emploi du
SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon: 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

ABONNEMENTS	Nord et limitrophes	Autres départements	Belgique	Union Postale	Tarif
3 mois	32.00	38.00	38.00	38.00	38.00
6 mois	60.00	68.00	68.00	68.00	68.00
1 an	110.00	125.00	125.00	125.00	125.00

ANNONCES	ROUBAIX	LILLE	PARIS	MOUScron
1 ^{re} ligne	100	150	200	100
2 ^e ligne	60	90	120	60
3 ^e ligne	40	60	80	40

AMEUBLEMENTS DÉCORATION
MERCIER
179, Rue Nationale
LILLE
LUSTRIERIE
PAPIERS PEINTS

La Chambre a rejeté, par 234 voix contre 228, la proposition du Gouvernement de siéger mercredi pour la réforme électorale

ELLE A POURSUIVIT LE DÉBAT SUR LE CHOMAGE

Paris, 17 décembre. — La Chambre a poursuivi, jeudi matin, la discussion des interpellations sur le chômage.

M. Daval (député de l'Eure), préside contre le petit nombre de députés présents. Il dit notamment: « On est M. Salengro qui a réclamé le débat. Ses amis ne demandent pas, ce matin, un scrutin public à la tribune. »

M. Monnet (député socialiste de l'Alsace), réplique.

Un vibrant appel de M. Landry

Le président donne la parole à M. Landry, ministre du Travail, qui monte à la tribune.

M. Landry. — Il faut procurer du travail aux chômeurs et protéger la main-d'œuvre nationale contre la concurrence étrangère. Les services du ministère du Travail s'y emploient avec diligence. Il faut établir un programme de travaux ayant un caractère exceptionnel tel que la tranchée de l'outillage national. Après le vote de la loi, les Conseils généraux, convoqués par les préfets, établiront des programmes.

Et le ministre adresse en terminant un appel au pays.

« Il y a des restrictions sur les dépenses. Il y a de nombreux dépôts dans les caisses d'épargne. Au lieu de 2.105 millions déposés l'an passé à la même époque, 5.102 millions ont été déposés cette année. Eh bien! je n'ai pas à dire que, pour vaincre la crise dans un tel moment, c'est un devoir pour les particuliers et les collectivités publiques, de dépenser, il faut nous préserver du pessimisme qui décourage et paralyse. (Applaudissements à droite, au centre et sur divers bancs.) »

Le discours de M. Deligne

M. Deligne monte à la tribune et s'explique sur le chômage partiel dans les mines. Il est difficile de corriger les événements économiques, car on est en présence de deux autres industries. C'est ainsi que les représentants des ports font entendre de justes protestations quand on limite les importations.

« Écrivez beaucoup de difficultés à ne faire consommer que du charbon français. Des mines avant la crise produisaient déjà de l'argent. Les mines françaises ont produit en novembre 5 millions de tonnes. Aujourd'hui elles produisent 329.000 tonnes de plus. »

A Denainville, le chômage était de six jours en octobre et de trois jours en novembre. Dans le Pas-de-Calais le chômage atteint cinq jours par mois. La situation reste sérieuse. Le jeu des licences permet d'espérer une amélioration. Dans la Loire on a diminué les jours de chômage.

Le ministre promet d'intervenir auprès des services publics afin que l'on consomme le charbon français.

Le régime des licences ne serait étranger à un régime provisoire de transition; il faut protéger le monde des mines et des dockers sans nuire aux intérêts du consommateur français. La Chambre peut compter sur le dévouement absolu du ministre des Travaux publics. Quelle confiance au Gouvernement pour réduire au minimum les effets de la crise. (Applaudissements à droite et au centre.)

M. Perrin (Isère) regrette que la loi sur les Assurances sociales n'ait pas prévu l'assurance-chômage.

L'après-midi la séance est ouverte à 15 h. 35, sous la présidence de M. Henry Poincaré.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur le chômage.

M. Double traite du chômage dans les mines de son département.

Après diverses interpellations, la suite du débat est renvoyée à demain matin.

L'échec de la réforme électorale

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 17 DÉCEMBRE (MINUT).

Le débat sur la réforme électorale s'est engagé dans une confusion qui n'était pas de bon augure. Aussi bien, les passions de parti, exacerbées par l'approche des élections générales, ont empêché tout projet de réforme une atmosphère peu favorable à sa prise en considération.

Ce projet avait été dénoncé par les gauches comme une tentative désespérée des républicains modérés d'échapper au verdict du suffrage universel. Même injustice, cette sorte d'argument ne laisse jamais subsister la main des électeurs. Aussi certains partisans de la réforme arrivèrent-ils à se demander si leurs adversaires pouvaient compenser ses inconvénients. L'arbitraire n'est pas tout en matière électorale, la psychologie joue un rôle plus important encore.

Cette réforme, profondément justifiée dans son principe, était donc, à tout prendre, une arme à double tranchant. Des députés de la majorité purent s'effrayer de la campagne d'excitation que le projet de la commission risquait de déclencher.

Loyalement, M. Pierre Laval se solidaire avec sa majorité et, malgré le dénigrement, essaya de détruire par les partisans de la réforme qui, au scrutin public, ne l'avaient emporté qu'à la majorité réduite de neuf voix, il demanda ce soir que le projet fût discuté à fond mercredi prochain. Les adversaires du projet, renforcés par les adversaires déclarés au non du Gouvernement, demandèrent encore un scrutin public. La manœuvre avait failli leur réussir la veille et n'aurait-ils pas constaté qu'un grand nombre de députés appartenant à la majorité étaient absents du Palais Bourbon au moment où une discussion si importante se déroulait? Ce soir, n'allaient-ils pas parachever leur victoire?

En effet, la date de mercredi, proposée par le Président du Conseil, n'a pas été retenue par la Chambre. La petite minorité est devenue ce soir une petite majorité. Le Gouvernement n'ayant pas posé la question de confiance, ce vote ne pouvait entraîner une crise ministérielle. Mais il n'a pas contribué à dissiper le malaise qui règne dans les milieux parlementaires et qui favorise les desseins de ceux qui se complaisent dans la confusion et le désordre.

Les inondations en Tunisie



UN ASPECT D'UNE VOIE FERRÉE DÉTRUITE PAR L'INONDATION QUI A EU LIEU CES DERNIERS JOURS (W.W.P.)

Le général Mollandin visite les installations des « Ailes Roubaisiennes » et du Club d'avions légers



LE GÉNÉRAL MOLLANDIN FÉLICITE LES PILOTES DES AILES ROUBAISIENNES (Ph. J. de Rx.)

Notre région a pris depuis peu, dans le domaine aérien, une rapide extension qui ne va qu'en croissant.

Ce furent d'abord les Ailes Roubaisiennes qui lancèrent le mouvement, en montrant l'exemple. Ce jeune club, déjà très puissant, compte actuellement de multiples adhérents. N'avons-nous pas aussi les Ailes Wasquehalloises, qui promettent de monter bien haut, et aussi le Club d'Avions Légers des Flandres, qui groupe les propriétaires d'appareils touristiques. Citons encore le Club aéronautique universitaire, qui appelle à lui les jeunes gens et s'efforce de les rallier à la cause du « plus lourd que l'air ».

Évidemment, ces résultats, acquis en grand par l'initiative privée, n'en restent pas là. Mais, très justement, ils ont montré déjà que notre région industrielle est conquise par l'aviation, véhicule de l'avenir, et que dans cette voie les plus beaux espoirs sont permis.

Un des membres les plus autorisés du

Un terrible accident à Wormhoudt

UNE CAMIONNETTE S'EMPALE SUR L'ARBRE QUE TRANSPORTAIT UN TRIQUEBALLE

Le conducteur, fils d'un industriel de Roubaix, est tué; son compagnon, un Roubaisien est blessé

Un terrible accident d'auto est survenu mercredi à la fin de l'après-midi à Wormhoudt sur la route qui relie la région dunkerquoise à Lille. Une camionnette conduite par le fils d'un industriel roubaisien s'est jetée sur l'extrémité d'un arbre que transportait un triqueballe et on a à déplorer un mort et un blessé.

Voici les circonstances de cet accident: Il était 16 h. 45. Une camionnette d'une force de 18 C. V., appartenant à la Maison Van de Steene et Gabel, fonderie de cuivre et de bronze, 42, rue St-Anne à Roubaix, resquait Roubaix. Elle arrivait de Coudekerque-Branche où cette firme possède rue Félix-Faure une fonderie annexée.

La voiture était conduite par M. Julien Gabel, né le 4 avril 1904 à Lille, fils d'un des associés et demeurant à Croix, 41, avenue Gustave-Belloc, lequel avait à ses côtés un représentant de la maison: M. Henri Dujardin, né le 25 mars 1882 à Roubaix et y demeurant 150 rue de Cartigny. Elle était venue à Coudekerque-Branche prendre du matériel, ainsi que cela se produit deux ou trois fois par semaine.

UN FORMIDABLE CHOC

Soudain, à un kilomètre environ de Wormhoudt, au lieu dit Faubourg St-André, un choc violent se produisit. M. Julien Gabel n'avait pas vu assez vite sur sa route un arbre traité par un triqueballe insuffisamment éclairé et dans lequel il était venu foncer.

Cependant qu'on s'empressait autour des automobilistes, le conducteur de l'attelage s'employait à rattraper ses chevaux lesquels, par suite de la secousse, avaient pris peur et s'étaient sauvés. Le triqueballe ne s'arrêta qu'une trentaine de mètres plus loin.

La camionnette s'était jetée sur l'extrémité de l'arbre. Le radiateur, le capot et la partie supérieure du moteur avait été véritablement arrachés. Sur son volant, le chauffeur était perché en l'air. On constata hélas! qu'il avait été tué sur le coup. On transporta alors le corps dans un garage voisin et ensuite à la morgue de l'hospice de Wormhoudt.

Son compagnon, M. Dujardin n'était que blessé, assez gravement toutefois, puisqu'il en résultait une fracture de la cuisse.

Conduit au café du Faubourg St-André, il y reçut les soins de M. le docteur Ammeux, maire de Wormhoudt, lequel réduisit la fracture sur place. A 19 h., le blessé était déposé dans un taxi et ramené à son domicile.

Le père et les frères de M. Julien Gabel, qui avaient été informés de l'accident, arrivèrent à l'Hospice vers 19 h. 30. On juge de leur douleur.



M. HENRI DUJARDIN, le blessé

M. Pierre Laval préside le déjeuner des commerçants détaillants

Paris, 17 décembre. — M. Pierre Laval a présidé, aujourd'hui, le déjeuner annuel de la Fédération des commerçants détaillants, assisté MM. P.-E. Flanin, Louis Rollin, Mario Roustan, Cathain, Gignoux, Frey, Gaston-Gérard, de nombreux parlementaires, conseillers municipaux et personnalités du commerce et de l'industrie.

En réponse au discours de M. Georges Maus, président de la Fédération, le président du Conseil a déclaré notamment: « Pour défendre notre marché intérieur, nous avons adopté la méthode des contingents qui, en établissant un contrôle méticuleux et rationnel des importations, fait à chaque pays sa part équitable sur notre marché. Cette méthode atteint le mal dans sa racine même — à savoir, la surproduction intensive et déréglée — en obligeant tous les pays à organiser et réglementer leur production pour l'adapter aux possibilités de la consommation. »

Ces mesures ont soulevé dans les pays étrangers des protestations. Elles sont pour la France des mesures nécessaires, mais exceptionnelles, indispensables pour lui permettre de traverser les épreuves actuelles.

Les résultats de cette politique se manifestent déjà favorablement. On constate, en effet, que depuis la mise en application des décrets de contingentement, les importations étrangères sont en régression, alors qu'au contraire nos exportations à l'étranger se sont sensiblement relevées. C'est ainsi que pour le mois d'octobre, les produits et marchandises importés de l'étranger sont en diminution de plus de 217 millions 1/2 de francs, par rapport au mois précédent, tandis que nos exportations ont augmenté de plus de 100 millions de francs. Déjà, au cours du mois de septembre, les exportations s'élevaient à 118 millions 1/2 de francs.

J'ai tenu à vous apporter ces indications moins pour justifier l'action du Gouvernement — que pour vous fournir des éléments nouveaux de confiance et d'espoir.



M. JULIEN GABEL, la victime

fait se balançait et dès lors était parfois invisible.

En outre, cet attelage mesurait au total 16 mètres 00.

M. Ampen transportait cet arbre à Caestre chez M. Ricour, marchand de bois.

Comme on le pense, cet accident a causé une vive émotion, tant à Wormhoudt qu'à Coudekerque-Branche.

M. Julien Gabel avait quitté la fonderie de Coudekerque-Branche à 12 heures après avoir pris congé de M. Delaplace, directeur de l'usine. Il était le cadet de trois ans et avait en outre trois sœurs.

On ne peut que déplorer cet accident stupide et protester une fois de plus contre l'insuffisance d'éclairage des triqueballes, démesurément longs et présentant pour la circulation un véritable danger.

Sur le grand boulevard à Marqu-en-Barœul une automobile est happée par un tramway Mongy

Une Calaisienne est blessée à la tête et à l'épaule

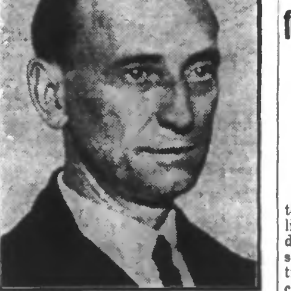
La liste déjà longue des accidents de toutes sortes survenus le long du Grand-Boulevard s'est allongée d'une unité, dans la soirée de jeudi. Par une circonstance vraiment heureuse, on n'eut aucune mort à déplorer.

M^{lle} Odette Jacquemont, demeurant 24, rue d'Amsterdam, à Calais, était venue chez des amis, avenue de la Petite-Hollande, à Marqu-en-Barœul. Hier jeudi, vers 19 h. 15, elle les quitta et, pilotant une assez forte voiture automobile, elle se dirigea vers le Grand-Boulevard pour prendre la direction de Lille. Pas très au courant de la fréquence des tramways Mongy, on est en

M. Paul Doumer Président de la République accepte de présider le 19 juin 1932, à Lille le Congrès de l'Union nationale des Combattants

Paris, 17 décembre. — Le président de la République a reçu aujourd'hui les membres du groupe du Nord de l'Union nationale des Combattants, les parlementaires, les représentants au Conseil général du département du Nord et de la municipalité de Lille. La délégation qui était accompagnée de M. Langerson, préfet du département, est venue inviter le chef de l'Etat à assister le 19 juin prochain, au Congrès national de l'Union nationale des combattants de Lille. M. Paul Doumer a accepté en principe cette invitation.

LE CABINET ESPAGNOL



M. CASARES QUIROGA, ministre de l'Intérieur.

L'Administration américaine est nettement opposée à une annulation des dettes de guerre

Londres, 17 décembre. — On mande de New-York au « Financial News »: M. Mills, sous-secrétaire d'Etat à la Trésorerie, après avoir conféré avec les banquiers de New-York, au cours d'une séance à la commission sénatoriale des finances, a déclaré que l'Administration était nettement opposée à une annulation des dettes de guerre.

— L'ambassadeur du Brésil à Paris communique que son Gouvernement a décidé de mettre en adjudication l'électrification d'une grande partie des chemins de fer du Brésil. A ce sujet, il a reçu des instructions pour permettre à l'industrie française de s'intéresser à ce projet.

FRANCE-MADAGASCAR EN ONZE JOURS



LE NAVIATEUR RENÉ LEFÈVRE

qui, parti de Cannes le 3 décembre à bord de sa minuscule limousine, a atterri à Tananarive onze jours plus tard.

La troisième liste de produits frappés d'une taxe de 50 %, en Angleterre

Elle comprend les vêtements de confection et la bonneterie.

Londres, 17 décembre. — Le ministère du Commerce publie une troisième liste de produits étrangers frappés d'une taxe de 50%, en vertu de la loi sur les importations normales qui entrera en vigueur le 19 décembre. Elle comprend les articles suivants: 1^o Appareils d'éclairage pour lumière artificielle; 2^o Appareils photographiques et pièces détachées; 3^o Papiers sensibles, plaques et pellicules photographiques; 4^o Lampes et parties de lampes de T.S.F.; 5^o Lampes électriques à filaments pour courant de vingt volts; 6^o Appareils et accessoires électriques; 7^o Tondeuses à gaz; 8^o Articles de coton ou de mélange de coton; 9^o Cordages en fibre végétale; 10^o Vêtements de confection et bonneterie, exception faite des sous-vêtements, mais comprenant bas et chaussettes pour hommes, femmes et enfants; 11^o Acide citrique, tartrique et crème de tartre; 12^o Sulfate d'aluminium, alun ammoniacal, alun de soude, alun de potasse; 13^o Chlorate d'ammoniac; 14^o Lithopone; 15^o Tissus caoutchoutés à la pièce; 16^o Tisus de cartouches chargés et vides, pour fusils et carabines de chasse et de tir.

M. Motta est réélu Président de la Confédération Helvétique

Basel, 17 décembre. — L'Assemblée fédérale helvétique a nommé, comme président de la Confédération pour 1932, M. Motta, chef du département politique, et, comme vice-président, M. Schultze, chef du département de l'économie publique.

LES PRIX DE VERTU

Paris, 17 décembre. — L'Académie française, M. Georges Leconte a prononcé le discours sur les prix de vertu, rendant un bel hommage à la charité chrétienne. M. René Doumic a lu le rapport sur les prix littéraires.